

Contexte

La politique énergétique européenne doit avoir comme objectif un approvisionnement en énergie qui soit durable, compétitif et sûr. Si l'UE continue sur la voie suivie actuellement, cet objectif essentiel ne sera pas atteint. En janvier 2007, la Commission a adopté une politique énergétique pour l'Europe, accompagnée de documents sur différents aspects des questions liées à l'énergie. Cette politique comprend un plan d'action destiné à relever les principaux défis énergétiques auxquels l'Europe se trouve confrontée. Tous les citoyens européens doivent être informés sur ces défis et sur le rôle qu'ils devraient jouer afin de pouvoir les relever.

Un bouquet énergétique diversifié permettra d'améliorer la sécurité d'approvisionnement.

Éléments clés

La France est le premier producteur d'énergie nucléaire dans l'UE. Par ailleurs, l'énergie nucléaire, utilisée pour la génération d'électricité, représente plus de 40 % de son approvisionnement en énergie primaire. La France a une dépendance énergétique proche de la moyenne de l'UE, la majeure partie des importations concernant le pétrole, la deuxième source d'énergie la plus importante. La part du gaz, également importé, a marqué une augmentation régulière au cours des dernières années. Les sources renouvelables, la biomasse et l'énergie hydraulique, contribuent de façon considérable au bouquet énergétique et électrique. Le secteur des transports est celui qui consomme le plus d'énergie finale. La demande en énergie progresse de façon régulière. Etant donné l'importance de l'énergie nucléaire, la France demeure parmi les pays de l'UE avec les émissions de CO₂ les plus faibles par habitant.

Chiffres clés (2004)

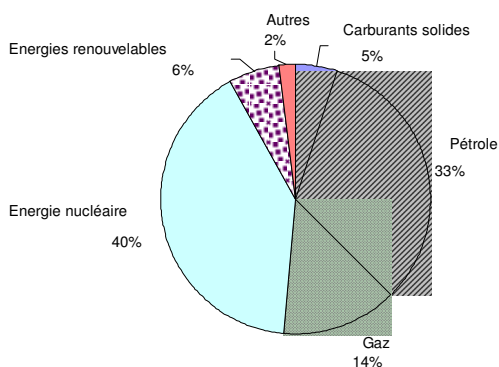
Mtoe	Approvisionnement en énergie primaire	Production intérieure	Importations nettes	Consommation d'énergie finale	Production d'énergie (TWh)
Carburants solides	14.1	0.5	13.3	4.8	25.8
Pétrole	92.8	1.7	94.1	74.0	5.9
Gaz	39.2	1.1	37.8	33.4	21.2
Energie nucléaire	115.6	115.6			448.2
Electricité			-5.3	35.8	
Energies renouvelables	17.3	17.4	-0.1	9.9	66.0
Autres	-5.3				5.2
Total	273.7	136.4	139.8	157.9	572.2

Sauf indication contraire, la source de toutes les données est la Commission européenne

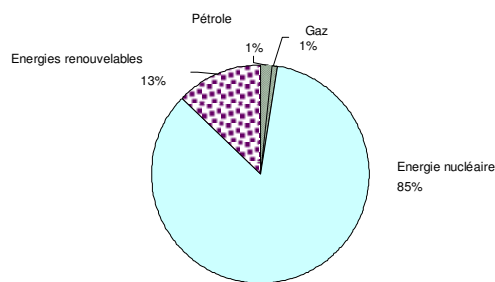
Indicateurs clés (2004)

	FRANCE	UE-27
Energie par habitant (kgoe/hab)	4 402	3 689
Intensité énergétique (toe/MEUR '00)	178	185
Dépendance énergétique %	50.5	50.1
Emissions de CO ₂ (Mt)	382	4 004
Intensité de CO ₂ (tCO ₂ /toe)	1.4	2.2
CO ₂ par habitant (kg/hab)	6 148	8 180

Approvisionnement en énergie primaire 2004



Production intérieure 2004



Approvisionnement en énergie primaire

L'approvisionnement en énergie primaire progresse de façon régulière en France, avec une augmentation globale de 21 % sur la période 1990-2004. L'énergie nucléaire et le pétrole prédominent dans l'approvisionnement primaire en France en représentant au total 73 %. La part de l'énergie nucléaire, qui a augmenté de 43 % depuis 1990, est beaucoup plus élevée que la moyenne de l'UE à 27 qui s'élève à 14%. Bien que la part du gaz naturel dans l'approvisionnement total en énergie ait considérablement augmenté au cours des dernières années (51 % au cours de la période 1990-2004), son apport dans le bouquet énergétique reste inférieur à la moyenne de 24 % de l'UE à 27. Les sources renouvelables contribuent à l'approvisionnement en énergie primaire à un niveau très proche de la moyenne de l'UE à 27.

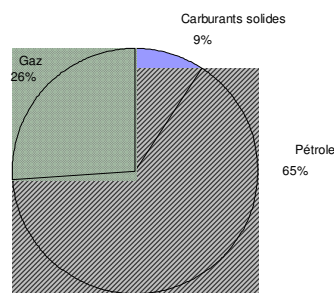
Production intérieure

La France est l'un des producteurs d'énergie nucléaire majeurs dans l'UE. La production de carburants solides a considérablement baissé depuis 1990 et s'est arrêtée en 2004. L'énergie renouvelable (principalement la biomasse et l'énergie hydraulique) représentait 13 % de la production intérieure française en 2004, taux légèrement supérieur à la moyenne de l'UE à 27 qui s'élève à 12%.

Importations

La France est un importateur majeur de pétrole (qui représente 65% des importations totales nettes), les sources d'approvisionnement principales étant la Norvège, l'Arabie Saoudite, la Fédération russe, le Kazakhstan et l'Iran. La France importe également des quantités importantes de gaz naturel de Norvège, de Russie, des Pays-Bas, d'Algérie et d'Egypte. Les importations de gaz ont augmenté de 55 % au cours de la période 1990-2004, ce qui reflète une hausse de la demande. L'Australie et L'Afrique du Sud sont les fournisseurs principaux de charbon. La France est, par ailleurs, un grand exportateur d'électricité vers les pays voisins (y compris l'Italie et l'Espagne).

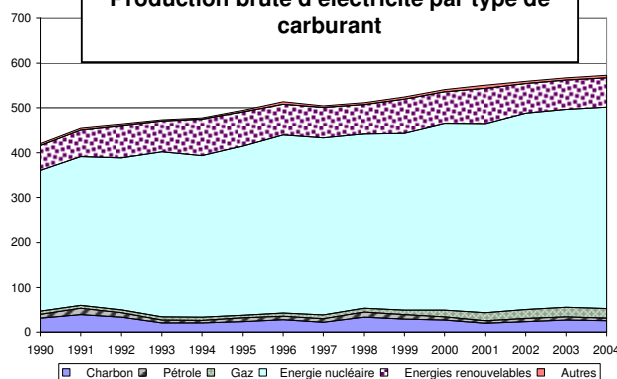
2004 Importations nettes par produit énergétique



Génération d'électricité

L'énergie nucléaire représente 78,3 % de la production d'électricité en France, taux bien supérieur à la moyenne de l'UE à 27 (31 %). En 2004, les 59 centrales nucléaires existantes ont produit plus de 115 Mtoe d'énergie nucléaire, ce qui représente une augmentation de 43 % par rapport à 1990. La part des sources renouvelables (principalement la génération d'énergie hydraulique) dans la production d'électricité se situe autour de 10 %. La contribution du charbon et du gaz est à peu près de 12 %, la part du gaz étant en hausse. La production d'électricité en France a augmenté de 36 % au cours de la période 1990-2004.

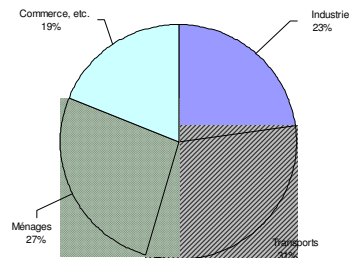
Production brute d'électricité par type de carburant



Consommation d'énergie finale

Le secteur des transports est celui qui consomme le plus d'énergie en France, les taux demeurant constants au cours des dernières années. La part de la demande industrielle se situe légèrement en dessous des moyennes de l'UE. La consommation d'énergie dans le secteur du commerce a augmenté de 40 % depuis 1990, en dépassant ainsi la moyenne de 15 % de l'UE à 27. Le pétrole domine en termes de types d'énergie consommée, suivi du gaz et de l'électricité.

Consommation d'énergie finale par secteur 2004



Pour plus d'informations

Pour en savoir plus sur les marchés énergétiques de la France ou des autres Etats membres :

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/> http://ec.europa.eu/dgs/energy_transport/figures/pocketbook/2006_en.htm

Des fiches techniques supplémentaires sur la France et les autres Etats membres sont disponibles sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/energy/energy_policy/facts_en.htm

Que signifie.....?

Dépendance énergétique : indique le degré auquel un pays dépend des importations pour répondre à ses besoins en termes d'énergie. Elle est calculée à l'aide de la formule suivante : importations nettes / (approvisionnement en énergie primaire + combustibles de soute)

Intensité énergétique : donne une indication de l'efficacité d'utilisation de l'énergie pour produire de la valeur ajoutée. Elle est définie comme le ration Approvisionnement en énergie primaire sur Produit Intérieur Brut

Consommation d'énergie finale : correspond à l'énergie finalement consommée dans les secteurs des transports, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture ainsi que le secteur public et le secteur des ménages. Les livraisons vers le secteur de la transformation énergétique et vers les industries énergétiques elles-mêmes ne sont pas prises en compte

Approvisionnement en énergie primaire : correspond à la quantité d'énergie consommée à l'intérieur des frontières d'un pays : production primaire + produits récupérés + importations + changements de stock – exportations – combustibles de soute (c'est-à-dire quantités fournies aux navires de mer)

Mentions légales

Les opinions exprimées dans ce document n'ont en aucun cas été adoptées ou approuvées par la Commission européenne et ne doivent pas être considérées comme une déclaration des positions de la Commission.

La Commission ne garantit pas l'exactitude des données contenues dans ce document et n'assume aucune responsabilité pour toute utilisation qui en sera faite.